



TERMES DE REFERENCE

**Pour la sélection d'un prestataire en
vue de la gestion et l'exploitation de
la cantine au siège de l'OAPI**

2026

1. CONTEXTE

L'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) est une institution intergouvernementale spécialisée dans le domaine de la propriété intellectuelle. Elle compte à ce jour dix-sept Etats membres répartis entre l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique Centrale et l'Océan indien et a pour missions principales la délivrance des titres de propriété industrielle et la contribution au développement des Etats membres.

Pour mener à bien ses missions, l'OAPI s'est dotée en 2017 d'un plan stratégique 2018-2022 dont la vision est de faire de l'OAPI « un office de propriété intellectuelle moderne et performant au Service du Développement de ses Etats membres ». Cette vision guide le plan stratégique 2023-2027 en cours de mise en œuvre dont l'objectif principal est de consolider les acquis du premier quinquennat.

En matière de ressources humaines, l'Organisation compte à ce jours 113 membres et reçoit pendant six (6) mois de chaque année, environ soixante (60) personnes composées des enseignants chercheurs et auditeurs de l'APIDE.

Dans le souci d'apporter une amélioration aux conditions de travail de l'ensemble de son personnel, l'Organisation s'est dotée d'une cantine pour servir des repas au personnel pendant les matins, aux heures de pause de 13 heures et les soirées.

Pendant les fêtes, les cérémonies d'ouverture et de clôture des séminaires et ateliers organisés au siège et pendant certains travaux en commissions, la cantine est également sollicitée pour la restauration.

Pour une meilleure gestion de ladite cantine, l'OAPI a rédigé les présents termes de référence pour le recrutement d'un prestataire spécialisé en restauration et services connexes pour son exploitation.

2. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif global de la prestation consiste à gérer la cantine de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) incluant la restauration et le service de repas au personnel de l'Organisation à prix subventionnés.

3. DESIGNATION

La cantine de l'OAPI est située au siège de l'Organisation. Elle présente les caractéristiques principales suivantes :

- Une salle de restaurant avec le mobilier et les équipements nécessaires à l'exploitation, d'une capacité d'environ 50 couverts à l'intérieur.

- Une terrasse extérieure couverte d'une capacité d'environ 10 couverts.
- Une cuisine avec le mobilier et les équipements nécessaires à l'exploitation.
- Une zone de préparation avec le mobilier et les équipements nécessaires à l'exploitation.
- Un local de stockage.
- Une zone toilette-WC.
- Une zone barbecue.

La cantine dispose d'un personnel de trois (3) agents.

Un inventaire et un état de lieu seront dressés avant le début de la prestation.

4. DUREE

Le contrat de prestation sera conclu pour une durée d'un an à compter de la date de sa signature.

5. CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le prestataire devra :

- Disposer d'un personnel qualifié ;
- Offrir des repas de qualité et en quantité satisfaisante ;
- Assurer une qualité irréprochable d'accueil et des prestations proposées ;
- Ouvrir la cantine en fonction des divers services à rendre ;
- Assurer le service tous les jours de travail de l'Organisation ;
- Au regard de la restauration, décomposer le service en un service de restauration classique, menu et/ou carte, et un service à toute heure de repas rapides (casse-croute-omelettes) ;
- Proposer des mets africains, ainsi que des spécialités locales ;
- Proposer des buffets par moments.

Le prestataire retenu devra intégrer dans son effectif, le personnel actuel de la cantine. Les conditions de leur prise en charge seront arrêtées de commun accord entre l'OAPI et l'adjudicataire.

6. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra réunir les conditions suivantes :

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine de la restauration ;
- Capitaliser un minimum de cinq (5) ans d'expérience dans la restauration et la fourniture des services traiteurs ;
- Disposer d'une équipe qualifiée.

Le prestataire indiquera le profil et l'expérience de son personnel et fournira toutes les pièces nécessaires prouvant qu'il est suffisamment outillé pour réaliser la prestation. Il indiquera au besoin l'expérience pertinente acquise dans le cadre de la réalisation des projets similaires.

7. CONTENU DES OFFRES

Les offres devront notamment contenir un pli technique, un pli administratif et un pli financier distinctement marqué comme tel.

Le pli administratif devra contenir :

- La soumission faisant connaître la dénomination et le siège du prestataire ;
- Un certificat de domiciliation bancaire datant de moins de trois mois ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-à-vis du fisc ;
- La preuve que l'entreprise est à jour vis-vis de l'organisme de sécurité sociale ;
- La caution de soumission ;
- Le justificatif du paiement de l'équivalent de la somme de 50.000 FCFA dans le compte de l'OAPI ouvert dans les banques UBA et AFG BANK sous les références ci-après :

UBA BANQUE :

Code Banque : 10033

Code Agence : 05207

Numéro de Compte : 07003000016

Clé : 87

CODE SWIFT : UNAFCMCX

IBAN : CM21 10033 05207 07003000016 87

AFG BANK :

Code Banque : 10034

Code Agence : 00050

Numéro de Compte : 95228150008

Clé : 10

CODE SWIFT : ATCRCMCMXXX

IBAN : CM21 10034 00050 95228150008 10

Le pli technique devra contenir :

- Une description de l'entreprise ;
- Une copie signée des termes de référence ;
- Un exposé décrivant de manière explicite la compréhension et la satisfaction des besoins exprimés par l'OAPI ;

- La liste de toutes les personnes que le soumissionnaire compte faire intervenir dans la réalisation de la mission, ainsi que leurs CV ;
- Des exemples de réalisations faites par le soumissionnaire ;

Le pli financier devra contenir :

- Une proposition détaillée de prix, indiquant les valeurs en **hors taxes et hors douane (HT/HD)**.

Les offres devront parvenir au siège de l'OAPI au plus tard trente (30) jours à compter de la publication du présent appel d'offres, à l'adresse ci-après :

OAPI, Place de la Préfecture, B.P. 887 Yaoundé – Cameroun, Tél. +237 222 20 57 00.

Les soumissions peuvent également être transmises par mail à l'adresse ccm@oapi.int. Dans ce cas les soumissionnaires protégeront leurs soumissions par un mot de passe.

8. MODALITES DE PAIEMENT

Les modalités de paiement seront définies d'un commun accord entre l'OAPI et l'adjudicataire. Aucun ajustement à la hausse du tarif initial ne sera accepté après la signature du contrat.

9. CRITERES DE NOTATION

L'OAPI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des critères ci-après :

	LIBELLE	NOTE
	Expérience du prestataire et de son personnel clé	25
	Références des travaux similaires déjà effectués	20
	Conformité aux termes de référence	10
	Présentation du dossier	5
	S/TOTAL	70
	Eléments de coût	30
	S/TOTAL	30
	TOTAL	100

La Direction Générale de l'OAPI se réserve le droit d'apporter toutes modifications ultérieures au présent appel d'offres ou de ne lui donner aucune suite.

La Direction Générale de l'OAPI